



CLUB DE BRIDGE DE BRÉTIGNY

Adresse de correspondance :

52, rue Saint-Pierre
91220 Brétigny-sur-Orge

Club :

Salle Kergomard
Rue du guet Saint-Pierre
91220 Brétigny-sur-Orge

Tél. : 09.53.92.81.45
aux horaires d'ouverture

Tournois :

- ☞ lundi après-midi
- ☞ mardi soir
- ☞ mercredi après-midi
- ☞ vendredi soir

Siège social :

Mairie de Brétigny
44, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge



Assemblée Générale ordinaire du 4 septembre 2010

Compte-rendu

Les membres de l'association, sur convocation du 23 juin, se sont réunis dans les locaux du Club à Brétigny, le 4 septembre 2010 à 10 heures, sous la présidence de Jean-Marc Campagne en sa qualité de président.

Celui-ci constatant que 86 membres sont présents ou représentés déclare le quorum atteint et ouvre la séance, l'assemblée extraordinaire régulièrement constituée pouvant valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Brigitte Hochart est désignée pour en assurer le secrétariat.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Projets pour la saison 2010/2011
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Election des membres de la Commission d'Ethique
- Questions diverses

Rapport moral

Les membres du Club

Le président rappelle que pour l'année 2009-2010 le nombre de membres du Club est resté globalement stable par rapport à l'exercice précédent :

- 81 membres dont 1 junior
- 35 affiliés

Les compétitions

Les compétitions collectives témoignent de la vitalité du Club. Jean-Marc Campagne indique que 6 équipes sont intervenues en Interclub, seulement 2 en Hurepoix par 8. En ce qui concerne les tournois, il constate une légère baisse de la participation aux tournois de l'après-midi et une diminution continue depuis plusieurs années, comme dans les autres clubs, de la participation aux tournois du soir.

Jacques Baro, responsable des compétitions, précise que, pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, 188 tournois ont été organisés :

- 103 l'après-midi, avec une moyenne de 11 tables par tournoi,
- 78 le soir, dont 10 le jeudi soir en juillet et août, avec une moyenne de 5 tables,
- 7 tournois exceptionnels dont le Marathon.

Il souligne l'excellente performance de 2 paires qualifiées pour des finales nationales :

- Sylvie et Benjamin Millet, open/2
- Annick Jaggli et Antonio Gonzalez, mixte /2

D'une façon générale, Jacques Baro constate de bons résultats pour les compétitions par paire, en revanche des résultats quelconques pour celles par 4.

A noter la formation de deux nouveaux arbitres de club : Brigitte Hochart et Carlos Lopez. NB : Le Comité directeur du Club a décidé de financer au plus la formation de deux arbitres par an.

Les festivités

En ce qui concerne le Marathon, Jean-Marc Campagne se félicite de la réussite de sa première édition le 13 mars dernier et remercie Laurent Petitbon auquel en reviennent l'idée et l'organisation générale.

L'initiative du Tournoi de l'été, organisé le 29 juin, précédé d'un buffet froid, a été bien appréciée.

Il rappelle aussi la fête du dimanche 6 décembre 2009, tournoi, apéritif et raclette.

L'école de bridge

Cette année 2 élèves ont suivi les cours de 1^{ère} année animés par Suzette Sveredo, 8 ont suivi le cours de 2^{ème} année, animés par Brigitte Hochart et 8 ceux de 3^{ème} année animés par Sylvie Millet.

Jacques Baro a animé des séances de donnes commentées, suivies tout au long de l'année par plusieurs adhérents.

Françoise Cuillier tient à remercier vivement les « professeurs ».

L'aménagement des locaux

Un début d'aménagement des locaux du Club a été entrepris. Des panneaux métalliques ont été posés sous les fenêtres d'une pièce et des photos du Marathon ont été disposées ; la fixation par aimant permettra de les changer régulièrement.

A noter aussi un acte de vandalisme extérieur et un dégât des eaux le 14 juillet, la mairie, prévenue immédiatement, doit faire les réparations nécessaires.

Relations extérieures

Les relations avec la mairie sont excellentes. Les personnes présentes sont invitées à venir sur le stand du Club lors de la Journée des Associations qui se déroulera le samedi 11 septembre. C'est l'occasion de rencontrer de nouveaux adhérents potentiels, de recruter pour notre école de bridge et de développer notre Club.

Nous entretenons aussi de très bonnes relations avec les Clubs voisins et le Comité du Hurepoix (synthèse de la réunion des présidents du 26 mai dernier en annexe).

L'opération promotionnelle lancée l'an dernier par la Fédération « 1 joueur/1 invité » est reconduite le 30 septembre prochain.

Lors des tournois de régularité, des points de bonus sont désormais accordés aux joueurs dont le classement obtenu lors du tournoi est meilleur que leur classement à l'indice. Nous avons pu d'ores et déjà constater que cette mesure est largement appréciée.

Questions, interventions et suggestions

Il est demandé que les joueurs « chevronnés » soient gentils avec les débutants notamment lors des tournois du jeudi soir.

Françoise Cuillier souligne que les bonbons font partie des gestes de bon accueil au Club et souhaite qu'il en soit mis à disposition des joueurs lors de chaque tournoi.

Anne Clerc suggère de revoir la qualité de l'eau disponible dans le réfrigérateur et préfère une eau moins salée.

Daniel Balou s'étonne de ne pas avoir été interrogé pour les tournois du vendredi soir. En effet, un sondage a été effectué pour savoir si les adhérents seraient favorables à un rapprochement avec le

club de Sainte-Geneviève, sur la base de l'alternance : un vendredi dans un club, le suivant dans l'autre, etc. Ce sondage a été réalisé plusieurs fois auprès des joueurs du vendredi soir (ce que confirme Christine Sapir) et a montré que les joueurs étaient partagés, environ 50/50, le même sondage réalisé à Sainte-Geneviève a donné des résultats similaires. Cf. infra projets 2010/2011.

Daniel Balou demande si le règlement intérieur a été modifié concernant la rédaction contestée du paragraphe sur la Commission d'éthique, il lui est précisé que cela est en cours.

Jeannette Marsac et Annie Le Mentec reprochent que la Commission d'éthique n'ait pas été saisie lors de l'incident avec un adhérent. Le président indique que cela ne lui a pas paru nécessaire, l'intéressé ayant reçu seulement un avertissement et précise son souhait d'éviter toute inflation d'une affaire si elle peut être résolue plus simplement, dans une juste mesure. Jacques Baro ajoute, qu'en tant qu'animateur d'un tournoi, il a réussi à gérer lui-même un autre incident.

PREMIERE RESOLUTION

Après cet exposé, l'assemblée générale approuve le rapport moral et donne quitus de sa gestion au président pour l'exercice 2009-2010, **par 82 votes pour, 4 contre et 0 abstentions.**

Rapport financier

Le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2009-2010 est distribué et présenté par Marceau Brunel, trésorier du Club. Ce rapport est annexé au présent compte-rendu.

Il ressort :

- En recettes : 25138.46 €
- En dépenses : 24926.26 €
- Soit un solde positif de 212.20 €

Il a été choisi de ne pas augmenter ni les droits de table (un des moins chers de la région) ni les cotisations demandées par le Club laissant à 51 € le montant de l'inscription pour les adhérents et à 12 € celui de l'affiliation.

Questions, interventions et suggestions

Monique Morin indique qu'il ne s'agit pas d'un bilan mais du rapport sur la gestion de l'année (qu'elle trouve saine) avec mention des avoirs du Club.

Daniel Eugène s'étonne qu'il y ait autant d'argent sur le compte courant, Marceau Brunel lui indique que c'est ce dont il a besoin pour la trésorerie.

Françoise Cuillier remercie le club d'offrir le déjeuner qui suit cette Assemblée Générale, Jean-Marc Campagne indique toutefois que cette initiative exceptionnelle peut ne pas être reconduite, elle dépend évidemment des finances du Club.

Jean Bachelard souhaite connaître la destination du coût de l'inscription au Club, Marceau Brunel lui indique la ventilation de cette somme de 51 € :

- 22,50 € pour la licence FFB
- 16,50 € pour le Comité du Hurepoix
- 12,00 € pour le Club

Jeannette Marsac s'étonne du montant élevé des dépenses pour l'école de bridge, il lui est précisé que le coût la formation des deux arbitres y est inclus pour 310 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve ce rapport **à l'unanimité** et donne quitus de sa gestion au trésorier pour l'exercice écoulé.

Projets pour la saison 2010/2011

Budget prévisionnel 2010/2011

Un document est distribué à l'assistance, il établit une prévision de 26 142.20 € en recettes et en dépenses, document annexé au présent compte-rendu.

Afin d'éviter les abus, il a été décidé, lors de la dernière réunion du conseil d'administration, qu'aucun carnet ne sera désormais vendu aux non affiliés

Annick Goeuriot s'étonne qu'il y ait une subvention du Conseil général alors qu'elle n'apparaît pas dans le rapport financier. Il lui est expliqué que cela est dû aux démarches administratives consécutives aux changements de statut et de présidence, entraînant un retard dans les demandes de subvention.

Il est indiqué que pour l'instant, aucune demande de formation d'arbitre ou de moniteur n'a été reçue.

Olivier Dabet intervient sur l'absence de prévision quant aux travaux d'aménagement, il lui est indiqué que les dépenses correspondantes n'entrant pas dans le budget de fonctionnement seront prises sur les réserves.

Ecole de bridge

En fonction des demandes, il est envisagé d'organiser des cours de 1^{ère} année le soir.

Pour le premier trimestre, les cours du soir se tiendront le lundi.

Jacques Baro interviendra sur le jeu par 4 le jeudi soir au cours du 1^{er} trimestre.

Tournois

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, il a été envisagé afin que les tournois du soir se terminent plus tôt de fixer l'heure limite d'inscription à 20 heures pour un début de tournoi cartes en mains à 20H15. L'assemblée générale ramène ces horaires respectivement à 20H15 et 20H30.

Jacques Baro insiste sur la nécessité d'être strict, de respecter les horaires de départ et le timing à chaque table. Daniel Balou fait part de son scepticisme.

De plus, les joueurs pourront désormais venir seul, sans partenaire aux tournois du vendredi soir, Jacques Baro offrant la possibilité de jouer en complément.

En outre, concernant les tournois du vendredi soir, un nouveau rapprochement aura lieu avec le club de Sainte-Geneviève, sont envisagés une alternance une fois par mois pour les « Simultanés du Hurepoix » et la possibilité de covoiturage.

Festivités

Le Marathon 2011 est prévu le 1^{er} samedi de mars 2011, soit le 5 mars ; la restauration sera totalement repensée afin d'améliorer la qualité des repas.

En réponse à une question posée par Daniel Balou qui regrette de ne pas connaître les montants du sponsoring pour le Marathon, Laurent Petitbon rappelle que nous avons eu l'an dernier quatre sponsors :

- Marquise et Tradition, pour 1000 €
- Eleganc'line, pour 500 €
- Documentis, impression gratuite de tous nos documents (affiches, etc.)
- Aux fins gourmets, livraison gratuite des viennoiseries.

Sur ces quatre sponsors, trois ont déjà fait part de leur souhait de renouveler leur action.

D'autres entreprises sont en cours de sollicitation.

L'aménagement des locaux

Celui-ci va être poursuivi, avec l'installation de panneaux sous les fenêtres de la seconde salle et un aménagement autour du bureau.

Election des membres du Conseil d'Administration

Se présentent 12 candidats pour 12 postes d'administrateurs.

Daniel Balou s'étonne de ne pas avoir disposé avant l'assemblée générale de la liste des candidats et relève la contradiction entre le compte-rendu du bureau fixant la date limite de dépôt des candidatures au 28 août et celle figurant sur la convocation la fixant au 3 septembre 20H. Brigitte Hochart indique que compte tenu de la période de congés, il lui a paru raisonnable de fixer le plus tard possible cette date limite.

A la demande de Jeannette Marsac, les nouveaux candidats se présentent les uns après les autres.

Gilles Brossard indique que bien que licencié à Sainte-Genève, il souhaite rendre service au Club de Brétigny et précise qu'il ne fera pas partie du bureau de Sainte-Genève.

Olivier Dabet trouve le Club sympa et souhaite le faire vivre.

Carlos Lopez souhaite participer à la vie du Club.

Sylvain Sapir va prendre sa retraite à la fin de l'année et sera donc plus disponible.

Il est procédé à leur élection à bulletin secret –à la demande de Daniel Balou- avec pour scrutateurs Christine Sapir et Gilles Brossard.

TROISIEME RESOLUTION

Sont déclarés régulièrement élus :

- M. Jacques **BARO** avec 83 voix ;
- M. Gilles **BROSSARD** avec 79 voix ;
- M. Marceau **BRUNEL** avec 83 voix ;
- M. Jean-Marc **CAMPAGNE** avec 81 voix ;
- M. Olivier **DABET** avec 83 voix ;
- Mme Brigitte **HOCHART** avec 78 voix ;
- M. Calos **LOPEZ** avec 79 voix ;
- Mme Françoise **PELLETIER** avec 78 voix
- M. Laurent **PETITBON** avec 78 voix
- M. Fernand **PLAUT** avec 78 voix ;
- Melle Audrey **SAPIR** avec 76 voix ;
- M. Sylvain **SAPIR** avec 78 voix.

Election des membres de la Commission d'Ethique

La commission d'éthique se compose de 3 membres. Aucune candidature n'ayant été reçue, il est demandé si, parmi l'assistance, il y a des candidats. Jeannette Marsac et Jean Bachelard renouvellent leur candidature, Annick Goeriot propose la sienne.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale élit à l'**unanimité** Jean Bachelard Annick Goeriot et Jeannette Marsac.

Questions diverses

Jeannette Marsac souhaite que soient organisés des tournois réservés aux 3^{ème} et 4^{ème} séries, comme cela se pratique dans d'autres clubs. Cette suggestion sera examinée, néanmoins il existe déjà des tournois organisés par l'école de bridge, d'une part et l'attribution de points bonus, cf. supra, répond en partie à cette demande.

Annie Le Mentec suggère d'organiser le soir des tournois de régularité plutôt que des « Rondes de France ». Il est précisé que celles-ci sont plus avantageuses pour les joueurs qui veulent gagner des points.

Jeannette Marsac demande l'organisation de tournois individuels comme l'an dernier. Il est indiqué que celui-ci, impliquant de nombreuses contraintes de nombre de tables, est difficile à organiser, néanmoins cette demande sera prise en compte dans la mesure du possible pour un tournoi exceptionnel.

Gilles Brossard propose d'établir, au niveau du Club, un double classement : normal et par handicap.

Daniel Balou rappelle que, la mention n'étant pas incluse dans le Règlement intérieur, l'utilisation de pouvoirs lors du Conseil d'administration n'est pas autorisée.

Anne Clerc tient à remercier les bénévoles qui s'occupent du club et lui permettent de bien fonctionner.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30 minutes. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, signé par le président et la secrétaire.

Le Président

La secrétaire

Jean-Marc CAMPAGNE

Brigitte HOCHART